

sant connaître de plus en plus dans les différents pays d'Europe et du monde entier.

Et, messieurs, pouvions-nous, en vérité envoyer une meilleure délégation pour nous faire connaître, que celle qui est allée nous représenter à Londres dans cette circonstance ? L'opinion de sir Wilfrid Laurier dans cette occasion, a été, certainement, d'un mérite inappréciable. Le premier ministre, avec le tact qu'on lui connaît et l'habileté qu'il a déployée plus d'une fois déjà, était bien l'homme qu'il nous fallait pour aller en Europe faire connaître les avantages que notre pays possède et pour inviter les populations étrangères à venir habiter parmi nous pour tirer de notre pays le meilleur parti possible.

Je crois que nous pouvons aussi féliciter l'honorable premier ministre du succès qu'il a obtenu lors de la conférence intercoloniale en empêchant l'adoption d'une politique nouvelle, sans froissements dangereux ou regrettables, en empêchant, dis-je, que les colonies soient forcées de contribuer, pour l'avenir, aux guerres de l'Empire. Le temps n'était certainement pas arrivé où le sentiment de la population du Canada était disposé à entrer dans cette voie nouvelle. Nous sommes encore un jeune pays. Nous avons tant de choses à faire pour tirer pleinement parti des trésors que nous avons encore à l'état latent qu'il n'aurait pas été prudent de nous lancer dans cette nouvelle politique. Laissons grandir quelque peu notre pays. Laissons les Canadiens exploiter et tirer parti de ce qu'ils possèdent et lorsque les circonstances se présenteront, plus tard, comme elles se sont présentées dans le passé, je n'ai aucun doute que la mère patrie trouvera sur les bords du Saint-Laurent comme dans les autres parties du pays des hommes prêts à la défendre en cas de besoin. Je sais que parmi notre population il existe un sentiment de liberté et d'indépendance; le Canada sera encore prêt, plus tard si l'occasion s'en présente, à faire des sacrifices pour la mère patrie, et, en lui laissant sa liberté d'actions, il n'en sera pas moins vaillant, il n'en sera pas moins disposé à combattre et capable de remporter des victoires pour l'Empire.

Il ne me reste qu'une observation à faire et elle a trait à la question des moyens de transport. Il est évident que le temps n'est pas éloigné—s'il n'est pas déjà arrivé—où il faudra que le Canada s'impose

Hon. M. LEGRIS.

de nouveaux sacrifices pour suffire aux besoins du commerce du pays, et surtout aux besoins de notre immense Nord-Ouest. Il est clair que l'Ouest continuant à se développer d'une façon aussi prodigieuse, il faut que le Canada avise aux moyens d'ouvrir de nouvelles voies de communication. Cette question étant de nature à imposer des dépenses très considérables au pays, je trouve l'action du gouvernement absolument sage, avant d'en arriver à aucune conclusion, de nommer une commission dont l'objet sera de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour ouvrir ces débouchés aux immenses Territoires du Nord-Ouest.

Un ministre, bien qu'il soit doué de grandes qualités et qu'il possède le coup d'œil juste, n'est pas capable d'être universel; il peut n'être pas ingénieur civil, il est un politicien. Un ministre ne peut pas juger par lui-même des avantages qu'il peut y avoir entre telle voie de communication, ou telle autre, ni des difficultés qu'il y aura à surmonter pour l'établir.

La presse du pays et les politiciens ne cessent de parler depuis quelques années d'ouvrir une grande voie pour l'exportation des produits de l'Ouest depuis la baie Georgienne jusqu'au Saint-Laurent en canalisant la rivière des Français et l'Ottawa. Ce système là peut être le meilleur; mais, pour ma part, je ne me risquerais pas à donner une opinion sur cette question parce qu'il n'est pas de ma compétence de juger quels en pourraient être les avantages ou les inconvénients.

La prudence engage donc les ministres à prendre des précautions extraordinaires lorsque nous sommes en face d'une dépense de plusieurs millions de dollars pour ouvrir les voies de communication nécessaires au transport de nos produits. Or, la création d'une commission d'enquête sur cette question n'est rien autre chose qu'une décision absolument sage, qui mérite l'approbation du pays. Lorsque les études nécessaires auront été faites, il est à présumer que les Chambres n'hésiteront pas à voter le montant requis pour ouvrir les voies de communication dont nous avons tant besoin, si nous voulons garder ce qui nous appartient; si nous voulons ne pas laisser nos puissants voisins s'emparer de notre immense commerce de l'Ouest.

Le discours du Trône fait aussi mention du tribunal d'arbitrage qui a été chargé de